Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 68 (2004)

Heft: 271-272

Artikel: Remarques sur quelques exemples suspects extraits par Frédéric Godefroy du Mystère de la Résurrection

Autor: Leroux, Xavier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-400091

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REMARQUES SUR QUELQUES EXEMPLES SUSPECTS EXTRAITS PAR FRÉDÉRIC GODEFROY DU *MYSTÈRE DE LA RÉSURRECTION*

Le texte du *Mystère de la Résurrection* conservé dans le ms. 1131 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (RésSauvGenB) est plusieurs fois cité par Frédéric Godefroy dans son *Dictionnaire de l'ancienne langue française*. Ce manuscrit contient un assez bel échantillon de pièces religieuses datées du XIVe et XVe siècles. Le *Mystère de la Résurrection* appartient à un premier cycle de trois mystères, contenant par ailleurs le *Mystère de la Nativité* et le *Geu des trois Roys*. Chacun de ces textes compte entre mille cinq cents et deux mille vers. Pour différentes raisons qui ne nécessitent pas d'être développées ici, ces trois mystères sont clairement apparentés. Ainsi, alors que ces textes ne sont conservés dans aucun autre manuscrit, nous pourrons comparer le *Mystère de la Résurrection* et le *Mystère de la Nativité* qui ont en commun un peu plus d'une centaine de vers.

En 1837, Achille Jubinal a proposé une première édition complète des textes dramatiques contenus dans ce recueil(1). Cette publication demeure insuffisante au regard des critères d'édition arrêtés aujourd'hui. En effet, elle ne contient pas de glossaire et les quelques notes effectuées par Jubinal revêtent un caractère anecdotique plutôt que scientifique. Enfin, cette édition n'est pas dépourvue de fautes de lecture. Au moment de constituer son dictionnaire, Godefroy disposait donc de l'édition de Jubinal, laquelle présentait du moins cet avantage d'être la seule édition complète du manuscrit, ce qu'elle est encore à ce jour. Godefroy paraît avoir assez consciencieusement dépouillé les deux volumes publiés par Jubinal. Dans le cas précis du *Mystère de la Résurrection*, le texte est par exemple cité pour illustrer des mots tels que *formeure* (4, 85b – s. f., «forme») ou *labite* (4, 687b – s. f., «peine, tourment»). Godefroy fut cependant victime de certaines erreurs commises par Jubinal lors de l'édition du manuscrit.

Le ms. 1131 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève a depuis fait l'objet de plusieurs éditions partielles. Le *Mystère de la Résurrection* a été édité

(1) Jubinal Achille, *Mystères inédits du XVe siècle*, Paris, Téchener, 1837, 2 vol.

en 1957 par James Franklin Burks(2). Cette première édition scientifique de la *Résurrection* contient une analyse littéraire et linguistique, un glossaire et des notes suffisamment abondantes pour éclairer les principales difficultés du texte. Les travaux effectués par Burks dans le cadre de sa thèse nous permettent d'accéder aujourd'hui à une lecture plus rigoureuse du texte de la *Résurrection*. Il semble toutefois que plusieurs erreurs effectuées par Jubinal n'aient pas été décelées par Burks, qui s'est peut-être trop rapidement fié à certaines gloses proposées par Godefroy.

La nouvelle édition du *Mystère de la Résurrection* que nous préparons actuellement pour les éditions Gallimard(3) nous amène à présenter ici quelques remarques concernant plusieurs mots relevés dans ce mystère et cités dans Godefroy. Presque tous les mots discutés ci-dessous et classés par ordre alphabétique apparaissent dans Godefroy comme des hapax.

Cillance:

Godefroy établit deux entrées distinctes pour le mot *cillance* (Gdf 2, 135b). Dans la première, il donne au mot *cillance* (s. f.) le sens de «action de ciller les yeux». Le mot apparaît ainsi comme un déverbal du participe présent du verbe *cillier*, suffisamment attesté en ancien français. Notons que l'article proposé par Godefroy ne nécessite pas ici d'être corrigé; il peut être simplement précisé. Godefroy ne donne pas d'autre exemple que le passage suivant, tiré de la *Résurrection*. Ces vers sont extraits de la dernière réplique de Marie Madeleine et constituent l'épilogue du mystère:

> *Et vous prie que, pour l'exellance*
> *De sa loenge, sanz* ***cillance,***
> *Nous esmovons sanz tarder plus,*
> *Chantant: Te Deum Laudamus.*

Notons, pour confirmer la glose de Godefroy, qu'elle est reprise dans FEW (2, 672a – voir CILIUM) et Tobler-Lommatzsch (2, 430), qui renvoie simplement à Godefroy. Le mot apparaît également dans le *Lexique de l'ancien français* de Frédéric Godefroy, publié par J. Bonnard et A. Salmon.

---

(2) Burks James Franklin, *La Résurrection Nostre Seigneur Jhesu Crist from ms. 1131 of the Sainte-Geneviève Library in Paris, a critical edition by* -, Thèse Indiana, 1957.

(3) Edition complète des textes dramatiques du ms. 1131 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève sous la direction de Jean-Pierre Bordier, *Le Théâtre médiéval*, tome 1, collection de la Pléiade, Gallimard (à paraître).

L'expression *sanz cillance*, rencontrée dans le texte, doit être rapprochée de tournures telles que *sans cillet* (Gdf 2, 135b – s. m., dimin. de *cil*), *sans cilleter* (Gdf 2, 135b-c – v. n., «sourciller») ou *sanz cignier* (Gdf 9, 93a – *cignier*, var. de *cillier*). Elle peut également être rapprochée de l'expression *sans ciller* encore en usage en français moderne avec le sens de «sans réagir». Nous proposons pour l'expression relevée dans la *Résurrection* la glose «sans hésitation».

Emonument:

Le mot est présenté par Godefroy (3, 47c) comme un substantif masculin avec le sens de «instruction, édification». Le seul passage cité est extrait du prologue de la *Résurrection*. Celui-ci rappelle aux spectateurs les différentes étapes de la Passion du Christ, avant de conclure par sa mise au tombeau:

> *Et, pour l'humain* ***emonument,***
> *Ou sepulcre et ou monument*
> *Fut couchiéz comme mortel corps*
> *Ly filz de Dieu misericors*

Ce n'est sans doute pas pour l'édification ni pour l'instruction du genre humain que le Christ fut mis au tombeau, mais bien plus certainement pour son avantage et son profit, autrement dit, pour son émolument. Sous la plume d'un copiste peu soigneux, la forme a vraisemblablement été contaminée par le substantif *monument* avec lequel elle est à la rime.

Le mot *emolument* (s. m.) est très bien attesté en ancien français et apparaît dans le Complément de Godefroy (GdfC 9, 438b) avec la glose «rétribution, avantage pécuniaire». Pour illustrer ce mot, Godefroy donne plusieurs exemples parmi lesquels on retrouve le texte de la *Résurrection*. Le passage, qui est donc cité deux fois par Godefroy dans deux articles différents, n'est pas corrigé dans l'article consacré au mot *emolument* où Godefroy garde la forme *emonument*.

Il conviendrait donc de biffer l'article *emonument* (Gdf 3, 47c) qui laisse abusivement penser qu'il s'agit d'un hapax en ancien français, alors qu'il ne s'agit très vraisemblablement que d'une forme fautive imputable au copiste.

Ensosanger:

Le verbe *ensosanger* est retenu par Godefroy (3, 241a) avec le sens de «séduire». Le seul exemple proposé est extrait du prologue de la

Résurrection où le verbe est conjugué au passé simple. Ces deux vers racontent comment Eve poussa Adam à goûter au fruit défendu:

> *Par le fruit tant l'**ensosanga**,*
> *Qu'Adam le prist, sy en manga.*

Si le sens proposé par Godefroy paraît indiscutable, la forme est étrange. Dans le *Lexique* de Frédéric Godefroy, le verbe *ensosanger* manque, alors que le verbe *enlosangier* (v. a.) apparaît avec le sens de «séduire». Sans doute s'agit-il d'une correction apportée par le *Lexique*(4). Le mot peut effectivement être rapproché de la famille de l'afr. *losenge* («fausse louange, cajolerie, flatterie insidieuse, tromperie, etc.», Gdf 5, 35b) et *losengier* («flatteur, enjôleur, complimenteur, etc.»), également employé comme adjectif avec le sens de «trompeur, décevant» (Gdf 5, 36b). La forme *enlosengier* («enjôler») est d'ailleurs attestée dans FEW (16, 452b – voir *LAUSINGA) qui renvoie à la Bible de Guiot de Provins (BibleGuiotO)(5).

Il faut donc corriger la forme rencontrée dans le texte de la *Résurrection* et lire *enlosanga*. Une fois encore, il conviendrait de rayer l'article *ensosanger* (Gdf 3, 241a).

Honte:

Le mot *honte* est analysé par Godefroy (Gdf 4, 494a) comme un adjectif avec le sens de «flétrissant, déshonorant». Le seul exemple proposé est extrait de la *Résurrection*. Dans cette réplique, Dieu annonce à Adam et Eve quelles seront les conséquences du péché originel:

> *En toute paine, en tout travail,*
> *Vestuz sera de robe **honte**.*
> *N'i avra roy ne duc ne compte*
> *Pour le pechié qu'aront de toy.*

Notons que l'article constitue dans le dictionnaire une entrée distincte de celle consacrée au substantif *honte*, lequel n'apparaît que dans le Complément (GdfC 9, 766c). Ce n'est également que dans le Complément que l'on rencontre l'adjectif *hontos* (GdfC 9, 767a-b).

---

(4) Voir Thomas Städtler, «Les mots astérisqués du *Lexique* de Godefroy», dans *Frédéric Godefroy, Actes du Xe colloque international sur le moyen français,* textes réunis et présentés par Frédéric Duval, Paris, Ecole des Chartes, 2003, p. 253.

(5) *Les Œuvres de Guiot de Provins, poète lyrique et satirique, éditées par* John Orr, Publications de l'Université de Manchester, 1915. Relevé dans le glossaire avec le sens de «enjôler», le verbe apparaît au vers 2046: *il enlosangent les pevriers* (p. 170).

L'emploi du mot *honte* comme adjectif n'est vérifié par aucun autre dictionnaire. Plutôt que de supposer que le substantif *honte* est ici employé comme adjectif, il nous paraît plus judicieux de comparer le texte avec un extrait du *Mystère de la Nativité* auquel le mystère de la *Résurrection* est fortement apparenté et dans lequel Dieu annonce également à Adam et Eve quelles seront les conséquences de leur faute:

Et te vest de robe de honte.(6)

Il s'agit bien ici de la même expression que dans l'exemple emprunté à la *Résurrection*. Pour les besoins de la versification, le copiste (ou le fatiste) n'a pas employé la préposition *de* entre le substantif et son complément déterminatif. [On pourrait aussi supposer que le texte originel a porté *Vestuz ert de robe de honte*. G.R.]

Cette fois encore, il conviendrait de barrer l'article *honte* (Gdf 4, 494a) qui risque fort de déconcerter ou d'induire en erreur ceux qui seraient peu avertis de la nécessité de compulser le Complément.

Orphelive:

A partir de la forme *orphelive* (adj. f.), Godefroy suppose le masculin *orphelif* qu'il introduit dans son dictionnaire (Gdf 5, 644b) avec le sens de «orphelin». Le seul passage cité est extrait de la *Résurrection*. Notre Dame se lamente après la mort de son fils Jésus:

Alas! dolante chetive!
Je demeure bien ***orphelive.***

Notons tout d'abord que le substantif *orphelin*, également employé comme adjectif en ancien français, apparaît dans le Complément (GdfC 10, 243c-244a). Il n'est certainement pas nécessaire de supposer la forme *orphelive* – et encore moins la forme *orphelif* – qu'aucun autre dictionnaire n'a relevée. La faute ne doit pas être, cette fois, imputée au copiste, mais à Jubinal, qui pas n'a vu que la rime *chetive: orpheline* constitue une simple assonance, phénomène plus ou moins fréquent dans les textes de théâtre médiévaux.

Le mot doit être corrigé dans le texte et remplacé par *orpheline*, mot tout à fait usuel en ancien français. Il conviendrait en outre d'éliminer l'article *orphelif* (Gdf 5, 644b et GdfLex).

---

(6) Whittredge Ruth, *La Nativité et le Geu des trois Roys, Two plays from Manuscript 1131 of the Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris, by* -, Bryn Mawr, Pennsylvania, 1944, v. 281.

Pagnon:

Pour la forme *pagnon* qu'on ne rencontre qu'une seule fois dans la *Résurrection*, Godefroy établit deux entrées (Gdf 5, 686b). La première nous renvoie à *paignon*, la seconde à *penon*.

Pour illustrer le mot *paignon* (Gdf 5, 689a-b – s. m., «petit pain»), Godefroy propose plusieurs exemples parmi lesquels on trouve un extrait de la *Résurrection*. C'est ici *Belgibus*, le diable tentateur, qui s'adresse à Eve:

Et sy de prez tu l'entendras
Qu'il en mengera, vueille ou non.
Sy fort giteray mon ***pagnon***
Que bientost t'en aparcevras
Et bon loier tu en auras.

Pour illustrer le mot *penon* (Gdf 6, 84a-c – s. m., sorte d'étendard, de banderole que l'on attachait à la lance et qui «différait de la bannière en ce que celle-ci était carrée, et que l'autre était longue»), on trouve un assez grand nombre d'exemples. Puis, à la fin de cet article, Godefroy cite à nouveau le texte de la *Résurrection*, en précisant que le sens du mot reste incertain dans ce passage («?»).

La relative incohérence de Godefroy n'est résolue par aucun autre dictionnaire. Nous ne pouvons que proposer, comme nous le suggère Gilles Roques, de traduire *giter son pagnon* par «asséner un coup de lance», d'où au figuré dans le texte: «Je livrerai un assaut si vigoureux que...».

Recoire:

La forme *recoire* est présentée par Godefroy (6, 672b) comme un substantif. Le sens proposé est suivi d'un point d'interrogation: «retard?». Le seul passage cité est extrait de la *Résurrection*. Marie Madeleine est en train de prier Dieu de bien vouloir lui apparaître, alors qu'avec ses deux compagnes, elle le cherche sans relâche:

Filz de Dieu et vraie lumiere
Loee soit ta sainte gloire.
Tu ez celui que sanz ***recoire***
Et nuit et jour partout querons.

Le sens proposé par Godefroy pour l'expression *sanz recoire* est tout à fait envisageable. Le texte est en effet truffé d'expressions de ce type par lesquelles les personnages s'incitent les uns les autres – ou s'incitent eux-mêmes – à agir rapidement. Il s'agit le plus souvent d'une action qui est

à faire et qui doit l'être promptement. Ici, l'action n'est pas à faire, mais est en cours d'accomplissement. La traduction doit donc insister sur la permanence de l'action. C'est en effet au nom de leur persévérance que Marie Madeleine ose implorer Dieu de leur apparaître. Il serait donc préférable de traduire l'expression par «sans cesse».

Il nous a semblé que le copiste, décidément très peu soigneux, aurait dû écrire ici *recroire* plutôt que *recoire*. En effet, le verbe paraît particulièrement bien adapté au contexte. Il est en outre utilisé dans le *Geu des trois Roys* sous la forme *recreant* (v. 882).

Pour le verbe *recroire* (Gdf 6, 694b-697b), Godefroy propose de nombreux sens, parmi lesquels «se lasser, se décourager, cesser». On ne sera plus étonné de constater que pour illustrer ce sens Godefroy cite à nouveau le texte de la *Résurrection* (Gdf 6, 695a). Cette fois cependant – et contrairement à ce que l'on a vu pour le mot *emonument* – Godefroy corrige la forme dans la citation où on lit: *rec[r]oire*.

Il conviendrait de biffer l'article *recoire* (Gdf 6, 672b) qui ne fait qu'entériner une faute commise par le copiste et ne propose aucun renvoi au mot *recroire*.

En conclusion, les erreurs relevées dans Godefroy sont de plusieurs types: (1) Godefroy crée dans son dictionnaire une entrée pour un mot existant, mais dont il propose une analyse incorrecte (voir *honte*); (2) Godefroy ajoute dans son dictionnaire une entrée pour une forme fautive relevée dans Jubinal (voir *ensosanger* et *orphelive*); (3) Godefroy crée dans son dictionnaire une entrée pour une forme fautive relevée dans Jubinal, alors que la même forme, éventuellement corrigée, apparaît dans un autre article du dictionnaire (voir *emonument* et *recoire*); (4) Godefroy utilise un même extrait de la *Résurrection* pour illustrer deux mots attestés en ancien français, de telle sorte que l'on ne sait à quel mot rattacher la forme rencontrée dans la *Résurrection* (voir *pagnon*).

Il ressort de ces quelques remarques que l'article consacré au mot *cillance* peut être précisé. Par ailleurs, les entrées établies par Godefroy aux mots *emonument*, *ensosanger*, *honte*, *orphelive* et *recoire* devraient être retirées du dictionnaire. Ces cinq mots empruntés au *Mystère de la Résurrection* apparaissent dans Godefroy comme des hapax, alors qu'il s'agit en fait de formes fautives qui n'ont pas été corrigées par Jubinal lors de la première édition du mystère. Burks les a également conservées dans son

édition de 1957. Ainsi, les précautions qu'il convient de prendre face à une forme présentée comme un hapax ne peuvent qu'être renforcées par les exemples discutés ci-dessus.

Enfin, s'agissant de la confusion relevée autour des formes *emonument*, *pagnon* et *recoire* qui sont citées à deux reprises dans deux articles distincts, nous ne saurions trop en faire grief à Godefroy qui ne disposait pas, au moment de la constitution de son dictionnaire, du matériel informatique qui nous permet aujourd'hui d'éviter ce genre de méprise. Nous ne sommes après tout que des nains juchés sur les épaules d'un géant.

Université de Paris-Sorbonne
EA 2568 Sens et Texte.

Xavier LEROUX